

<https://svc.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article403>



Concours scolaire "Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants"



- Pédagogie - Élémentaire - Histoire -

Date de mise en ligne : vendredi 13 octobre 2017

Date de parution : 1 av. J.C.

Copyright © Circonscription de Saint Valéry en Caux - Tous droits réservés



Ce concours, organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), a pour objet de transmettre aux plus jeunes la mémoire des combattants de la Grande guerre. Il a été créé en 2006 par l'ONACVG à l'occasion du 90ème anniversaire de cette institution fondée pendant la première guerre mondiale pour venir en aide aux anciens combattants et à leurs familles.

Aujourd'hui, ce concours mobilise plus de 500 classes réparties sur l'ensemble du territoire (plus de 12 000 élèves).

Le concours est ouvert à toutes les classes de CM1 et de CM2 des écoles publiques et privées sous contrat (priorité sera donnée aux élèves de CM2, conformément aux programmes scolaires).

Partenaires :

Le concours est organisé par l'ONACVG, en partenariat avec : le ministère de la défense et des anciens combattants (direction de la mémoire, du patrimoine et des archives - DMPA), le ministère en charge de l'Éducation nationale (direction générale de l'enseignement scolaire - DGESCO), l'association « Renefer », le musée de la Grande guerre de Meaux, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, le Souvenir Français, la Fondation du Souvenir de Verdun, la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre, la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie, l'Association républicaine des anciens combattants, la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense.

Calendrier du concours :

Lancement du concours dès la rentrée scolaire, le 1er septembre 2017 ;

Travail de recherche et de réalisation de l'œuvre mémorielle : de septembre 2017 au 7 mai 2018 ;

La classe participante est encouragée à participer à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et aux différentes commémorations locales et nationales organisées à l'occasion du Centenaire.

Date limite d'envoi des travaux originaux aux services départementaux de l'ONACVG : 7 mai 2018 (cachet de la Poste faisant foi) ;

Transmission des premiers prix départementaux aux Comités académiques du Centenaire (Référénts « mémoire et citoyenneté ») : 5 juin 2018 ;

Concours scolaire "Les petits artistes de la mémoire, la Grande Guerre vue par les enfants"

Remises des prix départementales à prévoir au mois de juin ;

Transmission des productions retenues par académie au jury national : 5 juillet 2018 (cachet de la Poste faisant foi) ;

Annonce des résultats nationaux : mi-septembre 2018 ;

Remise des prix : fin d'année 2018.

L'équipe de circonscription est à votre disposition pour toute précision ou accompagnement.